



Motion de la liste SNES-Fsu – CA 28 janvier 2016

Ce Conseil d'administration a lieu deux jours après une mobilisation importante de la fonction publique et des enseignants. Si tous les fonctionnaires qui ont fait grève et défilé dans la rue ce mardi dénoncent la politique d'austérité menée par le gouvernement et le gel du point d'indice depuis 6 ans, les enseignants, dont la mobilisation ne faiblit pas après 10 mois de lutte, bien au contraire, ont démontré, dans l'action intersyndicale, qu'ils continuaient, encore et toujours, à rejeter massivement une réforme du collège qu'on entend leur imposer à la rentrée 2016 et dont ils constatent dès maintenant les premiers effets néfastes et aberrations pédagogiques. La grève a été majoritaire dans les collèges et très suivie dans certains lycées, où perdurent les méfaits de la réforme Châtel, mère de la réforme Vallaud-Belkacem et dont la dotation n'est souvent pas à la hauteur de la hausse démographique (l'exemple du lycée Kernanec est d'ailleurs éloquent avec 30 % de grévistes).

La section SNES du lycée Kernanec continue à dénoncer cette réforme du collège refusée par la majorité de la profession, dont les effets seront dévastateurs sur nos métiers et sur les conditions d'étude de nos élèves, et continue à réclamer une mise à plat de cette réforme avec la reprise des négociations pour une école émancipatrice et exigeante. Cette réforme du collège ne doit pas, ne peut pas, se faire contre la volonté des personnels chargés de la mettre en place.

Au lycée Kernanec, la dotation pour 2015-2016 n'est pas en baisse par rapport à l'année 2014-2015 mais la prévisionnelle fait état d'une progression des effectifs.

Si l'effectif de 35 élèves / classe est devenue la norme générale sur les trois niveaux au lycée Kernanec, comme dans la plupart des lycées de l'Académie de Lille – et nous le déplorons – un problème supplémentaire est en gestation pour l'année prochaine en TES : sur la structure prévisionnelle transmise par le Rectorat, 108 élèves étaient prévus. M le proviseur, en Commission Permanente, nous a dit qu'il

arrêterait les effectifs à 105 élèves (3 TES de 35 élèves) mais 103 élèves de 1ES sont prévus monter en Terminale, ce qui signifierait qu'il n'y aurait que 2 places pour les doublants : prévision a priori irréaliste si on se réfère aux résultats des dernières années. M le proviseur nous a dit qu'après les résultats du bac, il négocierait les moyens d'ouverture d'une 1/2 division. Cette création d'une 1/2 division est hautement hypothétique et nous craignons qu'elle ne se fasse pas pour deux raisons : les nouveaux textes ne font plus référence à un effectif limité par classe et plusieurs établissements de l'académie ont déjà des classes à + 36 élèves (37 et 38 élèves dans 2 TS au lycée Condorcet – Lens l'an dernier, 37 élèves au lycée Gambetta – Tourcoing, 38 élèves au lycée Fénelon – Cambrai ...).

De plus, le redoublement est devenu très exceptionnel et la remédiation, essentielle, doit donc se faire en AP. Mais comment faire cette remédiation en Première et Terminale lorsque l'AP se fait en classe entière, à 35 élèves voire plus ?

C'est pourquoi, même si la dotation n'est pas en baisse et même si les choix des équipes éducatives présentés en Conseil Pédagogique – notamment la reconduction des dispositifs qui existent cette année – ont été entendus et validés lors de la Commission permanente, nous ne pouvons approuver complètement ce TRM proposé au CA par M le proviseur et nous serons extrêmement vigilants sur les conditions de rentrée 2016, notamment concernant les effectifs des futures classes de TES.